

*INFOGERMC est une feuille qui paraît avant chaque Assemblée, soit trois fois par an et chaque fois que la rédaction le jugera nécessaire.*

*Les travaux contenus dans INFOGERMC ne sont pas distribués en vue d'une utilisation scientifique permanente.*

*The works contained in INFOGERMC are not issued for permanent scientific record (ICZN,art.8.2)*

### **Tout courrier doit être adressé à :**

**Michel MAZET**  
37, rue Victor Hugo  
95390 Saint Prix  
Tél : 01.34.06.03.96

ou : **Daniel LEDON**  
17 ter rue du Pont Colbert (A3)  
78000 VERSAILLES

Important : N'oubliez pas de nous signaler votre changement d'adresse afin d'éviter les retours.

### **Convocation de l'Assemblée Ordinaire :**

**Le samedi 12 janvier 2008 à 14 h 00**  
**au MNHN, (ex BIMM) 55 rue Buffon, 75005 PARIS**

La cotisation de membre ordinaire du GERMC est fixée à 35 euros et payable auprès de Pierre LOZOUET, MNHM, 55 rue Buffon, 75005 Paris., à l'ordre du **GERMC**.

### **Ordre du jour :**

- Bilan financier ;
  - Relances des grands retardataires et éventuelle radiation de ces membres ;
  - Proposition du Bureau : Envoi du prochain COSSMANNIANA limité aux membres à jour de leur cotisation (2006 ou 2007 ?) ;
  - Publication du prochain volume de COSSMANNIANA ;
  - Mise en conformité du GERMC avec les obligations légales :
- Depuis la création de l'association aucune déclaration de modifications du Conseil d'Administration ni du Bureau n'a été faite à la Préfecture et aucun registre de ces changements n'est tenu.*
- Proposition de registre des modifications du Conseil d'Administration et du Bureau faite par J-L Marcomini ;
  - Cas des membres effectuant des ventes de fossiles : à titre privé, à titre commercial. Position à définir par le GERMC ;
  - Harmonisation des Statuts ou non, en fonction du point précédent (article 6, alinéa 1) ;
  - Point sur le site Internet GERMC ;
  - Bilan des fiches de renseignements: réception et diffusion via site Internet ;
  - Questions diverses.

### **Procès verbal de l'assemblée du 26/11/2006 :**

Le procès verbal n'ayant pu être rédigé à temps pour l'envoi de l'InfogerMC, il sera envoyé ultérieurement par courrier séparé.

### **Fiches de renseignements signalétiques:**

Nous demandons à chaque membre qui aurait omis de communiquer la fiche signalétique de bien vouloir la retourner à :

M. Mazet : [michel-mazet@club-internet.fr](mailto:michel-mazet@club-internet.fr)

Ou par courrier : Michel Mazet, 37 rue Victor Hugo, 95390 Saint Prix

### **Vous êtes à jour de votre cotisation :**

2007 : OUI